



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crise économique en Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 3975

Texte de la question

M. Davy Rimane interroge M. le ministre d'État, ministre des outre-mer sur la crise économique que traverse actuellement la Nouvelle-Calédonie. Exacerbée par les violences de mai 2024, causées par le projet de loi constitutionnelle visant à modifier le corps électoral calédonien, qui ont détruit de nombreuses entreprises, le territoire connaît une augmentation significative du chômage. Le nombre de chômeurs de droit commun est passé de 2 400 en 2023 à environ 5 500 en janvier 2025. Cette situation met en péril le financement des allocations chômage, la CAFAT prévoyant un déficit mensuel de 850 millions de francs CFP (soit plus de 7 millions d'euros) pour 2025, ce qui constitue un manque de 10 milliards de francs CFP sur l'année. Face à cette situation alarmante, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a présenté un plan de sauvegarde et de reconstruction (PS2R) visant à revitaliser l'économie locale et à assurer la viabilité de la protection sociale. Il interroge donc le ministre sur les intentions de l'État français concernant un possible accompagnement du gouvernement calédonien dans la mise en œuvre du PS2R, notamment en ce qui concerne les réformes fiscales et économiques prévues pour assurer la viabilité à long terme de la protection sociale et la relance économique du territoire, ainsi que sur la mise en place d'une convention entre l'État et la Nouvelle-Calédonie visant à garantir le financement pérenne des dispositifs de chômage.

Données clés

Auteur : [M. Davy Rimane](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3975

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#), page 693